



RÉTROSPECTIVE UR SELL WAR-GIL

Depuis le 24 janvier 2025 :

29 janvier : réunion bilan CCF 2024 avec la ville de Brest et Brest'aim

30 janvier : présentation par la DASEN 29 de la carte scolaire 2025/2026 au président CAP

31 janvier : point comptable entre les trésoriers, la directrice et le cabinet E&C sur le bilan 2024.

3 février : rencontre entre les administrateurs AMF 29 et les sénateurs du Finistère sur les sujets d'actualités touchant les collectivités

4 février : réunion d'exécutif restreint de l'AMF 29, en présence de M. REALE du Cabinet comptable E&C

5 février : réunion AMF 29 sur les espaces cinéraires avec le Groupe Elabor - Châteaulin

5 février : webinaire AMF 29 « Enjeux et perspectives des Énergies Renouvelables (ENR) » avec GRDF

7 et 14 février : formation DAD sur l'usage de l'Intelligence Artificielle par l'ANDAM

10 février : accueil d'Enguerrand ANQUETIL, en stage deux mois, sur le recensement des dispositifs de soutien à la citoyenneté pour les personnes vulnérables par les collectivités

14 février : rencontre MM. CAP et GOUBIL avec l'association France Agrivoltaïsme

18 février : échange en visio du président CAP, Mme KERSAUDY et Mme COFFIN, avec le directeur régional URSSAF, suivi d'une réunion entre les directions AMF 29 et CDG 29 sur la préparation de la prochaine mandature - Quimper

19 février : rencontre DAD et la Chambre d'agriculture du Finistère, suivie de la participation de M. GOUBIL à la cérémonie d'installation des lieutenants de l'ouvrier 2025-2029 - Quimper

20 février : échange en visio entre PAD/DAD et la dircab adjointe de la ministre Catherine VAUTRIN sur le modèle de PSU pour la petite enfance

27 février : rencontre de la directrice AMF 29 et la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

28 février : réunion AMF 29 avec le Crédit Agricole Santé & Territoires

4 mars : participation PAD en visio au Comité National du Trait de Côte

5 mars : webinaire AMF 29 « Concilier habitat permanent et touristique dans les territoires littoraux » avec Anima Conseil

7 mars : rencontre PAD/DAD AMF 29 et la directrice de Produits en Bretagne sur l'incitation à l'achat breton dans les appels d'offre des collectivités

11 mars : réunion de CA AMF 29, conclue par l'intervention du colonel CANIOTTI sur le PADRSQ et les contraintes opérationnelles et budgétaires qui pèsent sur la gendarmerie - Châteaulin

12 mars : entretien du président CAP avec les inspecteurs généraux de l'éducation nationale pour la revue de la DSDEN

14 mars : rencontre entre PAD/DAD, AMF 29 et Investir en Finistère sur le recensement des « triches » en vue d'une réhabilitation pour des activités économiques ou du logement.

18 mars : président CAP au comité directeur de l'AMF nationale, suivi du séminaire des présidents d'AD - Paris

19 mars : Groupe de travail littoral AMF co-présidé par Dominique CAP - Paris

LE MOT DU PRÉSIDENT GERIG AR PREZIDANT

Les communes, pôles de stabilité et de force de la République

Alors que la France traverse une période d'instabilité politique et financière, le contexte géopolitique international ne fait qu'accroître cette incertitude. Les relations tendues avec les États-Unis, la guerre en Ukraine, l'escalade des conflits au Proche-Orient et les tensions internationales fragilisent notre équilibre et placent les États devant des choix budgétaires lourds de conséquences. Dans ce climat troublé, les communes restent le socle indéfectible de la République. Elles assurent, chaque jour, le bon fonctionnement des services publics de proximité, garantissent la cohésion sociale et portent des projets concrets qui améliorent la vie de nos concitoyens. Elles sont, aujourd'hui plus que jamais, un repère stable dans un pays où l'incertitude domine.

Pourtant, alors que l'État cherche des solutions pour redresser ses comptes publics, ce sont encore les collectivités qui sont mises à contribution. Le « Dilico », mécanisme prévu dans la loi de finances pour 2025, impose aux collectivités locales un effort d'un milliard d'euros dès l'année prochaine pour participer à la réduction du déficit public.

Et ce n'est peut-être qu'un début. Un projet visant à faire participer les collectivités à l'effort de Défense nationale est déjà dans les discussions. L'idée que les communes financent, directement ou indirectement, des

dépenses militaires, alors même que leurs ressources sont déjà contraintes et que leurs compétences sont clairement définies par la loi, soulève une question essentielle : est-il légitime de faire peser sur les collectivités locales des choix qui relèvent des prérogatives de l'État ?



La sécurité nationale est une mission régalienne qui ne relève en aucun cas des collectivités. À l'inverse, nous, maires et élus locaux, avons pour mission de garantir la qualité de vie de nos habitants : écoles, voirie, environnement, culture, solidarité... Chaque euro prélevé sur les budgets communaux pour financer des décisions nationales est un euro de moins pour ces services essentiels.

Dans un monde où l'instabilité s'étend du champ politique à l'échelle mondiale, les communes restent la seule véritable force de stabilité. Elles incarnent la proximité, la confiance et la continuité du service public. Plutôt que de les affaiblir, il est impératif de les renforcer, de leur donner les moyens d'agir et de reconnaître pleinement leur rôle dans la République.

Les collectivités locales ne sont pas une variable d'ajustement, mais un pilier fondamental du pacte républicain.

Bien cordialement,
Dominique CAP



À vos côtés pour trouver
des solutions de transition énergétique

Une association dans votre commune : L'Outil en main



Pour qui, Pour quoi, Quand, Comment, Avec qui, Où ?

- Pour les enfants de 9 à 14 ans
- Pour les initiés aux métiers manuels de l'artisanat
- Tous les mercredis pendant les périodes scolaires à raison de 2 heures par séance
- En les mettant dans des conditions réelles (de vrais outils, de vrais ateliers)
- Grâce aux bénévoles souvent retraités qui trouvent dans le lien social l'opportunité de transmettre leur savoir faire.
- Où ? : Mais chez vous !!!!!

L'équipe de l'Outil en main de Bretagne, et plus particulièrement du Finistère, est à votre disposition pour vous aider à bâtir ce projet.

Contactez-les :

- Michel Leborgne : 06 81 56 84 52
michel.leborgne4@orange.fr
(Président de l'Outil en main de Bretagne)
- Yves Le Guen : 06 12 27 92 42
leguenyves@aol.com
(Délégué territorial national)
- Jean-Luc Frangeul : 06 70 36 66 47
Jean-luc.frangeul@orange.fr
(Outil en main du pays bigouden)

L'AMF 29 soutient « L'outil en main » et invite les maires à initier la création d'une telle association sur leur commune. Retrouvez la présentation détaillée de cette association dans la newsletter hebdomadaire AMF 29 « les informations du réseau » du 11 avril prochain.

Congrès des maires de France : organisation de votre déplacement et/ou hébergement à votre charge

Le prochain Congrès des maires de France et des présidents d'intercommunalité se tiendra les 18, 19 et 20 novembre 2025 à Paris (Porte de Versailles). Ce grand rendez-vous national est toujours une belle occasion d'échanger, de partager nos expériences et de porter ensemble la voix des territoires.

Depuis plusieurs années, l'AMF 29, en partenariat avec l'agence Havas Voyages de Brest Clémenceau, vous proposait une assistance pour l'organisation individuelle de votre déplacement et/ou de votre hébergement. Cependant, cette agence nous a informés qu'elle n'était plus en mesure de prendre en charge cette organisation pour le congrès à venir.

Face à cette situation, **les administrateurs de l'AMF 29 ont pris la décision de ne pas proposer d'offres groupées pour le transport et l'hébergement cette année.**

Consciente des contraintes liées à la forte demande hôtelière pendant cette période, **l'AMF 29 vous encourage à anticiper votre réservation dès que possible** et reste disponible pour vous conseiller ou répondre à vos éventuelles questions pratiques.

Isabelle ASSIH

Maire de Quimper
Présidente
de Quimper Bretagne
Occidentale



Qu'est ce qui vous a motivé à vous engager en tant que Maire et à prendre cette responsabilité ?

Après un premier mandat de Conseillère départementale, je souhaitais agir, là où je vis, au plus près des attentes de la population. Les Maires sont les plus identifiés par les citoyens. Cela fait la noblesse et l'exigence de la fonction. C'est ce qui a guidé mon choix, que je partage avec une équipe plurielle et citoyenne.

Quelles sont les choses qui vous ont le plus surpris depuis que vous avez été élue Maire ?

L'attente forte des habitants qui cherchent auprès de la Maire des réponses qu'ils ne trouvent plus à d'autres niveaux. Ce besoin d'écoute s'est amplifié depuis la crise sanitaire. On attend beaucoup de l'action publique locale alors que ces moyens sont de plus en plus discutés voire remis en cause au plan national.

Quels sont selon vous les défis majeurs auxquels sont confrontés les Maires d'aujourd'hui, et comment y faire face efficacement ?

Nous n'échappons pas à l'enchaînement des crises. Nous devons aider nos concitoyens à les surmonter, et en même temps les accompagner dans les transitions nécessaires à la préservation de notre qualité de vie.

En veillant à ne laisser personne au bord du chemin, en apaisant l'espace public et en cherchant les justes compromis pour l'avenir de Quimper et de son agglomération.

À votre agenda ! Prochaines réunions AMF 29



- **24/25 avril à Rennes :**
Salon Terres & Maires
organisé par l'AMF 35
www.terres-et-maires35.bzh
- **26 avril à 9h à Quimper :**
Handicap, Avançons ensemble !
Matinée d'échange à l'attention des élus, associations et partenaires
- **7 mai à 16h :**
Webinaire AMF 29 sur la langue bretonne avec l'Office de la langue bretonne
- **13 mai en matinée à Dinéault :**
Forum des maires et des partenaires de proximité à l'école de gendarmerie de Châteaulin
- **15 mai à 10h à Pleyben :**
Réunion d'information sur le syndrome de Diogène
- **4 juin à 16h :**
Webinaire AMF 29 sur l'habitat indigne avec l'ADIL du Finistère



Un guide pour vous aider à rédiger votre plan communal de sauvegarde (PCS)

La multiplication des épisodes climatiques d'ampleur réaffirme la nécessité de formaliser l'organisation opérationnelle de la gestion de crise dans la protection de la population.

Le maire joue un rôle majeur dans la gestion de ces événements : il met en œuvre les actions de sauvegarde visant à alerter, informer et protéger ses administrés.

Dans ce contexte, le législateur a créé deux outils opérationnels de gestion de crise : les Plans Communaux et Intercommunaux de Sauvegarde (PCS et PICS). Destinés à optimiser la préparation des territoires, ces plans s'imposent désormais à un grand nombre de collectivités.

Aussi, pour vous accompagner dans la formalisation et l'actualisation de ces documents, l'Etat via la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), en collaboration avec l'Association des Maires et présidents d'EPCI de France (AMF), a élaboré un guide sous forme de fiches pratiques accessible à l'adresse suivante :

www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Nos-missions/La-protection-des-personnes-des-biens-et-de-l-environnement/Les-plans-communaux-et-intercommunaux-de-sauvegarde-PCS-PICS

La préfecture est à votre écoute pour vous accompagner dans la démarche.

Adhérez au Club de la sécurité routière en entreprise (SRE 29) pour favoriser la sécurité routière dans votre collectivité

Association reconnue comme une des plus dynamiques de France, le Club SRE 29 est un espace de partage d'expériences et d'échange de solutions en matière de sécurité routière. 50 employeurs du Finistère, dirigeants d'entreprises de toutes tailles, s'engagent dans une démarche en faveur de la sécurité de leur salariés.

Ces dernières années, le Club a développé plusieurs actions de prévention du risque routier au travail :

- Production de films pour sensibiliser sur les risques de conduite sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments,
- Conception d'un mode opératoire pour les achats des véhicules utilitaires légers,
- Rédaction de clauses spécifiques au risque routier dans le règlement intérieur,
- Actions de prévention sur l'usage du téléphone au volant.

Votre collectivité peut rejoindre le SRE29. Rendez-vous sur le site Internet de l'association (www.clubsre29.com) - rubrique contact ou écrivez à contact@clubsre29.com.

Votre collectivité peut aussi signer la charte des « 7 engagements + de la Sécurité Routière » et ainsi bénéficier de l'expérience des employeurs déjà engagés grâce à l'association.

RSA : objectif retour à l'emploi

Le RSA, compétence confiée aux Départements, pèse 12 milliards d'euros au plan national et 110 millions dans le Finistère. Comme la France préfère les conflits idéologiques plutôt que les approches pragmatiques, le débat sur le RSA s'est jusqu'alors résumé à deux discours irréconciliables. Le premier désigne les allocataires comme des victimes à qui il ne faudrait rien demander. Le second désigne les allocataires comme des fraudeurs qui se complairaient dans l'assistanat. Depuis 2021, le Finistère a refondé sa politique RSA autour d'une troisième voie.

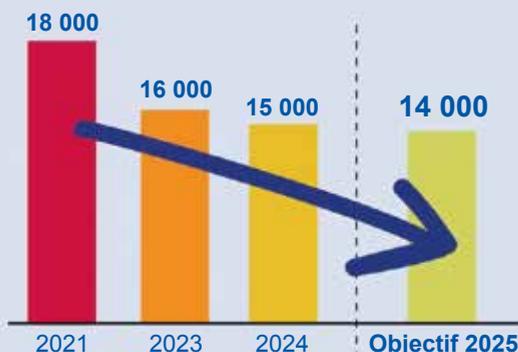
Une réforme fondée sur l'efficacité du service public

La réponse à la crise de l'action publique que nous traversons réside dans la réforme de nos services publics et de notre modèle social. Entre les milliers d'entreprises qui veulent embaucher et les milliers d'allocataires qui veulent travailler, il y a le Département qui doit être plus efficace. Notre politique RSA n'est pas fondée sur la victimisation ou la stigmatisation des allocataires RSA mais sur l'efficacité du service public. Nous avons ainsi établi un plan fondé sur une logique de droits et de devoirs : le droit à un accompagnement efficace vers l'emploi et le devoir de rechercher activement un travail. Tous les allocataires sont désormais reçus par le Département dès leur entrée au RSA. Des dizaines de coaches ont été recrutés, nos dispositifs d'insertion ont été renforcés et nous avons autorisé le cumul RSA-salaire pendant quelques mois dans les métiers en tension. La recherche d'un emploi n'est plus facultative, l'absence aux rendez-vous est sanctionnée et la lutte contre la fraude a été intensifiée.

Une réforme qui fonctionne

Deux ans plus tard, cette « troisième voie » fonctionne. Le nombre d'allocataires a été ramené de 18 000 en 2021 à moins de 15 000 fin 2024. Cela représente 3 000 travailleurs en plus pour l'économie finistérienne et autant de familles qui tirent leur revenu et leur dignité du travail. Preuve qu'en matière de politiques publiques, ce qui est nécessaire, ce ne sont pas des débats inutiles, mais du bon sens, du management et de l'efficacité.

Évolution du nombre d'allocataires du RSA dans le Finistère



Assurances des communes : il est temps d'agir !

Sandrine Le Feur, Présidente de la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, Députée du Finistère

Mesdames et Messieurs les maires, vous êtes en première ligne. Vous êtes les premiers interlocuteurs des concitoyens, ceux vers qui l'on se tourne en cas de difficulté, ceux qui apportent des solutions concrètes aux défis du quotidien. **Ceux qui doivent réagir immédiatement face aux crises et parmi elles, les crises climatiques.**

Inondations, tempêtes, incendies... Les catastrophes naturelles se multiplient et pèsent de plus en plus lourdement sur vos budgets et vos capacités d'action. Pourtant, alors que la protection de nos territoires devrait être une priorité absolue, nombre d'entre vous se heurtent à un mur : l'explosion du coût des assurances et, dans certains cas, l'impossibilité pure et simple de trouver un assureur prêt à couvrir votre commune. Dans ma circonscription littorale du Finistère, les maires peinent parfois à boucler leurs budgets du fait de contrats toujours plus chers.

Le constat est alarmant : **les pertes assurées liées aux catastrophes naturelles ont atteint 140 milliards de dollars dans le monde en 2024**, une des années les plus coûteuses depuis 1980. En France, les inondations et sécheresses de 2022 ont représenté **10 milliards d'euros** de coûts assurés. Ces montants vertigineux poussent certains assureurs à revoir leur politique et à se désengager progressivement des territoires considérés comme à risque.

Cette situation est inacceptable. Vous, élus locaux, êtes les premiers garants de la résilience de nos territoires. **Avec des budgets déjà sous tension, - hausse des coûts de l'énergie, augmentation des charges, nécessité de maintenir un service public de qualité... - votre engagement quotidien pour protéger vos administrés ne peut être entravé par des primes d'assurance qui explosent, ou pire encore, par l'absence totale de couverture.** Nous devons collectivement refuser cette fatalité et bâtir des solutions solides et durables.

Cela passe aussi par l'anticipation accrue des risques dans l'aménagement du territoire. Préserver des espaces naturels capables d'absorber l'eau en cas d'inondation, éviter d'urbaniser des zones à risque, adapter nos infrastructures... C'est tout le sens de la trajectoire du zéro artificialisation nette (ZAN), non pas comme une contrainte, mais comme un levier pour protéger durablement nos communes et limiter leur exposition aux sinistres. Beaucoup d'entre vous s'inquiètent des difficultés de mise en



© Crédit ?

œuvre de cette politique, faute d'accompagnement et de marges de manœuvre suffisantes. C'est un sujet que nous devons traiter en priorité : **renforcer la résilience des territoires passe par des outils adaptés et un soutien, notamment fiscal, à la hauteur des défis que vous affrontez.**

L'impossibilité des communes de s'assurer face aux risques et catastrophes naturelles est déjà une réalité ailleurs. En Californie, confrontées à une multiplication des feux de forêt et à l'augmentation du coût des indemnités, plusieurs grandes compagnies d'assurance ont commencé à se

retirer dès 2023, refusant de renouveler des milliers de contrats. En 2024, la situation s'est encore aggravée : face à une nouvelle saison d'incendies d'une ampleur inédite, des milliers de foyers se sont retrouvés sans couverture. **Ne laissons pas la France suivre cette voie.**

C'est pourquoi j'ai décidé, en tant que présidente de commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, de **mettre ce sujet au cœur de nos travaux parlementaires.** Un cycle d'auditions a ainsi été lancé à l'Assemblée nationale pour croiser les regards et identifier des réponses concrètes. Nous entendrons des experts du secteur, des représentants des maires et des associations d'élus, ainsi que les acteurs du secteur de l'assurance et de la réassurance. Ce travail s'accompagnera d'un déplacement sur le terrain pour prendre la pleine mesure des réalités locales et appuyer nos propositions sur votre vécu et vos besoins.

À l'issue de ces travaux, nous ferons des propositions, en lien avec le gouvernement, notamment suite aux travaux lancés sur ce sujet par le Ministre de l'Aménagement des territoires et de la Décentralisation, François Rebsamen.

Nous ne pouvons pas laisser nos communes sans protection. Vous êtes les piliers de l'action publique de proximité, et il est de notre devoir, en tant que parlementaires, de vous donner les moyens de remplir pleinement vos missions. Il n'est pas acceptable que des communes restent sans solution face aux crises.

C'est pourquoi nous devons nous battre pour garantir que chaque commune puisse être protégée et continuer à protéger ses habitants. Vous pouvez compter sur mon engagement pour porter la voix de nos territoires, pour que des solutions concrètes voient le jour.

Pour tout contact "Info-Maires" : Armelle Coffin • Téléphone : 02 98 33 88 70 • e-mail: amf29@orange.fr. "Info-Maires" est édité par l'Association des maires et présidents d'EPCI du Finistère. ISSN1765-414.

Directeur de la publication : Dominique Cap. Maquette : Christophe/Roderick Hudelot, Landerneau. Impression : MKS Communication, La Roche-Maurice. Remerciements à l'Office public de la langue bretonne pour les traductions.

**NOTRE INTÉRÊT COMMUN :
DYNAMISER LE TERRITOIRE**

